



Màj : 05/02/21

DUREE :

7 à 14 heures

PUBLIC ET PRE-REQUIS :

Personnes sachant déjà conduire les chariots.

Être reconnu apte médicalement à la conduite de chariots de ce type

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES : Nous contacter

MODALITES DE FINANCEMENT :

Cette formation est éligible au financement par pôle emploi ou par l'employeur (OPCA).

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES:

Être capable de réaliser des opérations de chargement et de déchargement, de stockage et de déstockage, de transfert de charges en toute sécurité.

Être capable d'assurer la maintenance préventive.

Être capable de rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées.

METHODES PEDAGOGIQUES :

Exposés théoriques.

Entraînement pratique à la conduite de chariots élévateurs.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT :

Salle équipée d'une table et d'une chaise par stagiaire, vidéo-projecteur, diaporama, engin, espace dédié à la pratique

SANCTION DE LA FORMATION :

Un avis d'autorisation de conduite sera remis à l'employeur suite à cette évaluation.

Une attestation de fin de formation est remise à chaque stagiaire.

CONDITIONS D'EVALUATION ET DE VALIDATION :

Une évaluation théorique et pratique de chaque stagiaire est effectuée par le formateur.

CONTENU DE LA FORMATION :

LA PREVENTION, LES RESPONSABILITES, LES OBLIGATIONS

Les différences instances gérant la sécurité du travail ;

La responsabilité pénale du conducteur de chariot ;

Les conditions d'utilisation des chariots élévateurs ;

Les conditions de circulation en entreprise et sur la voie publique ;

L'évaluation des situations de travail.

DESCRIPTION, TECHNOLOGIE ET EQUIPEMENTS DES CHARIOTS

La classification des chariots élévateurs ;

Présentation des différents chariots et accessoires ;

Les principaux organes et leur rôle ;

Les dispositifs de sécurité ;

Les modalités de chargement ; Les principales vérifications et opérations de maintenance.

LA SECURITE LORS DE L'UTILISATION DES CHARIOTS

Les principaux facteurs d'accidents ;

Les EPI ;

Les vérifications journalières ;

La stabilité des chariots (équilibre, centre de gravité) ;

Les techniques d'utilisation et de stockage, et les risques induits ;

La manutention et le stockage des produits dangereux ;

L'identification des pictogrammes ;

La signalisation routière ;

Les risques lors de l'alimentation en énergie ;

Les plans de sécurité, les plans de circulation, les protocoles de sécurité ;

Les consignes à suivre en cas d'accident ou d'incendie.